PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

2022/2025

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DU SPORT

www.ffbad.org

FFBaD
Fédération Française de Badminton

Crédit photo : Badmintonphoto

SOMMAIRE

PREAMBULE P. 3

PARTIE STRATEGIQUE

- BILAN DES RESULTATS INTERNATIONAUX - OLYMPIADE 2017/2021 P. 6

PARTIE OPERATIONNELLE

- COMPETITIONS DE REFERENCE P. 26
- CRITERES DE MISE EN LISTE P. 26
- MODALITE DE LA SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE P. 27
- MODALITES DU SUIVI SOCIO PROFESSIONNELLE P. 28
- CONVENTION FEDERATION : SHN - SPORTIFS EN STRUCTURE P. 29
- CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES P. 30
- CAHIERS DE CHARGES DES STRUCTURES P. 34
- MODALITES DE FORMATION A LA CITOYENNETE P. 40
- INDICATEURS DE PERFORMANCE DU PPF P. 41

LEXIQUE P. 42

PREAMBULE

L'objectif de ce document est de définir les grandes orientations du projet de performance fédéral 2022-2025 en badminton et en para-badminton, en se fixant pour objectif de :

- Préciser les étapes qui amènent les badistes jusqu'à la haute performance ;
- Prendre en compte l'évolution croissante de la concurrence internationale ;
- Accompagner le joueur dans l'optimisation de son environnement sportif tout au long de son parcours de performance.

Et plus particulièrement en para-badminton :

- Accompagner/former les acteurs du projet de performance aux spécificités du champ paralympique et à la culture du haut niveau ;
- Structurer nationalement la pratique para-badminton pour devenir une nation forte sur le plan mondial de façon pérenne.

Avec le soutien de

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DU SPORT

PARTIE STRATEGIQUE

FFBaD
Fédération Française
de Badminton

BILAN DES RESULTATS INTERNATIONAUX - OLYMPIADE 2017/2021

En compléments des bilans des débriefings, effectués à l'aide de la méthode Orfèvre de l'ANS (fichiers joints au PPF), voici quelques infographies représentant la dynamique de résultat aux compétitions de référence.

LA FRANCE ET LES JEUX OLYMPIQUES

2008 : JO DE PEKIN

Joueur(s) qualifié(s)

2

PI HONG YAN
E. KEHLHOFFNER

Discipline(s) représentées(s)

2

SH et SD

Résultats

SD : Quart de finale (2 victoires)
SH : 8e finale (2 victoires)

2012 : JO DE LONDRES

Joueur(s) qualifié(s)

2

PI HONG YAN
B. LEVERDEZ

Discipline(s) représentées(s)

2

SH et SD

Résultats

SD : 8e de finale (2 victoires)
SH : Poule (1 victoire)

2016 : JO DE RIO

Joueur(s) qualifié(s)

2

D. LANSAC
B. LEVERDEZ

Discipline(s) représentées(s)

2

SH et SD

Résultats

SD : Poule (0 victoire)
SH : Poule (1 victoire)

2021 : JO DE TOKYO

Joueur(s) qualifié(s)

4

QI XUEFEI, B.LEVERDEZ
T. GICQUEL, D. DELRUE

Discipline(s) représentées(s)

3

SH, SD et MX

Résultats

SD : Poule (1 victoire)
SH : Poule (1 victoire)
MX : Poule (1 victoire)

BILAN GÉNÉRAL 2008-2021

DISCIPLINE(S) REPRÉSENTÉE(S)

3

SH-SD-MX

JOUEURS QUALIFIES

7

PI HONG YAN, QI XUEFEI, D. LANSAC,E.KHELHOFFNER, B.LEVERDEZ, T. GICQUEL, D. DELRUE

MEILLEUR RÉSULTAT

SD
Pi HONGYAN

PEKIN 2008
Quart de finale

RATIO V-D

11 Victoires sur **23** matchs joués
SD : 5 victoires
SH : 5 victoires
MX : 1 victoire

LA FRANCE ET LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE 2008 A 2022

CHAMPIONNAT DU MONDE INDIVIDUEL

- médaille OR
- médaille ARGENT
- médaille BRONZE
- Q 1/4 finale
- 16 8e finale

2009 : 3
2010 : Q
2011 : Q
2013 : ✗
2014 : ✗
2015 : ✗
2017 : 16
2018 : 16
2019 : ✗
2021 : 16
2022 : 16

CM PAR ÉQUIPE MIXTE - SUDIRMAN CUP

Classement final de l'équipe de france

2009 : 16
2011 : 14
2013 : 16
2015 : 15
2017 : ✗
2019 : 14

CM PAR ÉQUIPE MASCULINE THOMAS CUP

Classement phase finale

2008 : PAS QUALIFIÉ
2010 : PAS QUALIFIÉ
2012 : PAS QUALIFIÉ
2014 : **QUART DE FINALE**
2016 : **POULE (9-16)**
2018 : **QUART DE FINALE**
2021 : **POULE (9-16)**

CM PAR ÉQUIPE FEMININE UBER CUP

Classement phase finale

2008 : PAS QUALIFIÉ
2010 : PAS QUALIFIÉ
2012 : PAS QUALIFIÉ
2014 : PAS QUALIFIÉ
2016 : PAS QUALIFIÉ
2018 : **POULE (9-16)**
2021 : **POULE (9-16)**

MEILLEURS RÉSULTATS DE 2008 À 2021

CM INDIVIDUEL	SUDIRMAN CUP	UBER CUP	THOMAS CUP
2009	2011 et 2019	2021	2014 et 2018
PI HONGYAN en SD	Equipe de France	Equipe de France	Equipe de France
3			Q
médaille de bronze	14e place mondiale	3e de poule place 9 à 12	Quart de finale

LA FRANCE ET LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE 2002 A 2022

CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL

Evolution des résultats

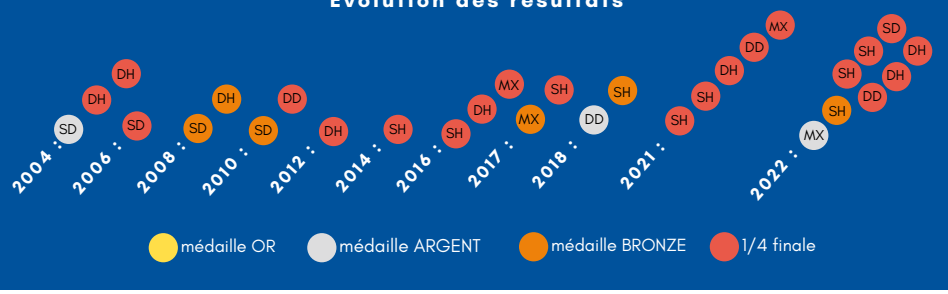

CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL

Médailles par discipline

SIMPLE DAME	DOUBLE MIXTE	DOUBLE DAMES	SIMPLE HOMME	DOUBLE HOMMES
2004	2022	2018	2018	2008
2008	2017		2022	
2010				

CHAMPIONNAT D'EUROPE INDIVIDUEL

Les français-es médaillé-es

HongYan PI	Emilie LEFEL	Anne TRAN	Delphine DELRUE	Thom GICQUEL	Svetoslav STOYANOV	Erwin KEHLHOFFNER	Brice LEVERDEZ
2004	2018	2018	2022	2022	2008	2008	2018
2008		Audrey MITTELHEISSER	Ronan LABAR	Tomi POPOV			
2010		2018	2018	2022			

CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR EQUIPE MIXTE

2002 : **14e** Place
2004 : **8e** Place
2006 : **6e** Place
2008 : **7e** Place
2009 : **QUART DE FINALE**
2011 : **QUART DE FINALE**
2013 : **QUART DE FINALE**
2015 : **QUART DE FINALE**
2017 : **QUART DE FINALE**
2019 : PHASE DE POULE
2021 : **FINALISTE** 2
2023 :

MEILLEURS RÉSULTATS DE 2002 À 2022

JOUEUSE	JOUEUR	INDIV	EQUIPE
Hongyan PI	**Thom GICQUEL**	**Edition 2018**	**Edition 2021**
2 3 3	2	2 3	2
Q	Q	DD SH	
		Edition 2022	FRANCE
		2 3	Vice championne d'Europe
		MX SH	

CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIOR

LES MEDAILLES FRANÇAISES

COMPETITION PAR EQUIPE

6 médailles

2013	2015	2017	2019	2020	2022
	3	1	1		

COMPETITION INDIVIDUELLE

22,5 médailles

4 | 8,5 | 10

29 joueurs

6 | 23

SH	4
DH	8,5
MX	4
DD	1
SD	1

MEDAILLE D'OR

8,5

4 en SH
2,5 en DH
2 en DMx

2 | 8

2009	2017	2019	2020	2022
1	2	3	1	2

MEDAILLE D'ARGENT

4

3 en SH
1 en DD

2 | 3

2015	2017	2019	2020
1	1	1	1

MEDAILLE DE BRONZE

10

1 en SH
1 en SD
6 en DH
2 en DMx

3 | 15

1999	2005	2011	2013	2015	2019	2020	2022
1	1	1	2	3	2	1	1

TOTAL MEDAILLES PAR EDITION

1999	2005	2009	2011	2013	2015	2017	2019	2020	2022
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
				1	1	1	1	1	1
					1	1	1	1	1
							1		
							1		
							1	

CHAMPIONNAT D'EUROPE CADET

LES MEDAILLES FRANÇAISES DE 2008 À 2022

MEDAILLE D'OR

3

1 en SH
2 en DH

4

2017 ★
2021 ★★

MEDAILLE D'ARGENT

4

2 en SH
2 en DH

6

2009 ★
2014 ★
2016 ★
2019 ★

MEDAILLE DE BRONZE

7

2 en SH
2 en DD
1 en SD
1 en DH
1 en DMx

6 **5**

2009 ★
2011 ★★
2016 ★★
2019 ★
2021 ★

18 joueurs

6 12

11 médailles

4 3 7

MEDAILLES ET DISCIPLINES

DH ● ● ● ● ●
SH ● ● ● ● ●
DD ● ●
SD ●
MX ●

MEDAILLES PAR EDITION

2009 ● ●
2011 ● ●
2014 ●
2016 ● ●
2017 ● ●
2019 ● ●
2021 ● ●

RESULTATS EN EQUIPE DE FRANCE PARA-BADMINTON

JEUX PARALYMPIQUES
Médailles françaises
2021

SH / SL4

DMx / SL-SU

Championnat du monde
Médailles françaises

2013	2015	2017	2019
DH / WH1-WH2	SD / SL4 SH / SL4	SH / SL4	SH / SL4
	DD / SL3-SU5 DH / SH4	DH / SL3-SL4	DMX / SH6 DH / SH6

Championnat d'Europe
Médailles françaises

	2014	2016	2018
SD / SL3			
SD / SL4			
SD / WH2			
SH / SL3			
SH / SL4			
SH / WH1			
SH / WH2			
SH / SU5			
DD / SU5			
DD / SL3-SU5			
DMx / SL3-SU5			
DMx / WH1-WH2			
DH / SH6			
DH / SU5			
DH / SL3-SL4			
DH / WH1-WH2			

EXCELLENCE

… /S.

1997 /S7

PERF. 24

Repères de perf. annuelle

JOP
CM individuel et par équipe

CE individuel et par équipe

Stages internationaux - EU & Asie

Tournois internationaux senior

U25

2012 /S6

2011 /S5

U23

2001 /S4

2002 /S3

U21

Simple et Double

POLE OLYMPIQUE

Recrutement Nat.

Repères de perf. annuelle/Immersion

Tournois internationaux senior

Stages internationaux - EU & Asie

6 nations - **CE** / **CM** - **U17** & **U19**

Intégration **Para accès Perf24** sous Plan indiv. de Perf.

Cellule Para Perf24 Para-Badminton

2003 /S2

2004 /S1

U19

2005 /J2

2006 /J1

U17

Simple vs Double

2 POLES FRANCE RELEVE

Recrutement Nat.

ACCESSION

Nationale

Repères de perf. annuelle/Immersion

Tournois internationaux - **U17** puis **U19**

Stages internationaux - EU

8 nations - **U15** et/ou 6 nations - **U17**

Intégration **Para accès Perf.** sous Plan indiv. de Perf.

Cellule accès à la performance Para-Badminton

2007 /C2

2008 /C1

U15

2009 /M2

2010 /M1

U13

Simple et Double

9 POLES ESPOIRS

Recrutement Nat.

Territoriale

Cartographique des compétences

SAN
Suivi national (40 badistes)

DAN
Dispositif détection national

DAR
Dispositif détection régional

Para accès au haut niveau

2011 /B2

2012 /B1

U11

2013 /P1

2014 /P1

U9

50aine CLUBS AVENIR

Simple et Double

CLUBS ECOLE FRANÇAISE DE BADMINTON

Simple et Double

Para détection

EN BADMINTON

PROGRAMME D'ACCESSION AU HAUT NIVEAU

ETAPE 1

CLUBS AVENIR
Apprentissage et appréhender la performance
COLLECTIFS U11 et U13

La fédération a mis en place depuis plusieurs années des dispositifs de détection puis de suivi des meilleurs potentiels jeunes. Pour accueillir dans les conditions les plus favorables cette jeune et novice population, les clubs présentant au minimum un joueur ayant atteint le Dispositif Avenir National (DAN) peuvent postuler au label Club avenir, dans la mesure où ils pensent répondre au cahier des charges (volume d'entraînement suffisant et entraîneur diplômé d'Etat notamment).

Les objectifs des Clubs avenir peuvent se résumer par la capacité à :

- Proposer un encadrement diplômé qui s'appuie sur les Orientations Techniques de Haut Niveau (OTHN) et le Parcours de Formation du Jeune Joueur (PFJJ) diffusés par la DTN et utilisés transversalement dans les contenus de formation ;
- Bénéficier des créneaux d'entrainement et des installations dédiés (12 joueurs maximum) ;
- Participer à des compétitions ciblées du circuit national jeune (Circuit Interrégional jeune [CIJ] et élite jeune [CEJ], Top Elite, etc.) ;
- Accompagner les jeunes badistes dans leur adaptation à une pratique sportive hebdomadaire régulière et dans la construction des compétences nécessaires à la poursuite de leur parcours en Pôle espoir ;
- Être un centre ressource pour les clubs de son territoire géographique.

En complément de ce maillage de structures, les dispositifs de détection et de suivi apportent une dynamique à un collectif jeune. **Les objectifs liés à ce collectif U11 / U13** sont d'organiser le processus de détection et de suivi des jeunes potentiels du niveau local au niveau national.

Tout au long du parcours, de détection et d'apprentissage, un travail spécifique est organisé où est abordé la manipulation / maniabilité de la raquette, l'identification du niveau d'engagement et de combativité, le développement des qualités de motricité et des qualités physiques, le profilage psycho moteur, l'évaluation de la capacité à progresser et à comprendre les consignes.

A l'issue de ce chemin, un groupe d'une quarantaine de jeunes se détachent et font l'objet d'un suivi national plus spécifique. Une cartographie des compétences est réalisée qui lance le suivi à long terme de leur trajectoire de performance. Cette photographie oriente alors les pistes de travail à mettre en œuvre et permettra dans l'avenir d'évaluer les progrès réalisés.

Pour chacun d'entre eux / elles, le niveau global de compétence, la présence sur le groupe suivi national, les résultats en compétitions du circuit national jeune et la présence sur la liste ministérielle espoir seront les indicateurs pris en compte pour pouvoir intégrer un Pôle espoir.

ETAPE 2

PÔLE ESPOIR
Apprentissage et recherche de la performance
COLLECTIFS U15 et U17

Le cœur de cible des pôles espoirs est les badistes de moins de 17 ans (M1 / M2 / C1 / C2) qui sont l'ossature des équipes de France U15 et U17 en préparation des compétitions de référence minime et cadet.

Les objectifs des pôles espoir peuvent se résumer par la capacité à :

- Contribuer à la formation globale des sportifs sur les dimensions physiques, techniques, tactiques et psychologiques en cohérence aux OTHN et PFJJ pour développer les compétences d'un joueur de haut niveau en senior ;
- Acculturer les sportifs à l'exigence du haut niveau et de la performance aussi bien sur le terrain que dans leur vie quotidienne ;
- Planifier, préparer et accompagner les badistes sur les compétitions ciblées du circuit national et international et alimenter les sélections U15 et U17 ;
- Animer le réseau des Clubs avenir de sa ligue, participer à la formation continue des entraineurs des sélections U15 et être un centre ressources pour l'ensemble des clubs de son territoire.

Pour se maintenir en PE, un badiste a l'obligation d'avoir rempli ses objectifs annuels en termes de progression (technique, tactique, physique, psychologique, rythme de vie, etc.) et de niveaux de résultats en compétitions attendus en corrélation avec la grille des repères de performance par âge.

Les sportifs des 9 pôles espoir représentent l'ossature des sélections nationales U15 et U17. Annuellement, un programme spécifique de préparation des compétitions de référence est mis en place.

Les objectifs liés au Collectif U15 sont de poursuivre le développement du niveau sportif des badistes français pour leur permettre de se confronter le plus tôt possible au circuit de compétions internationales junior et, aussi, de renforcer la culture de la victoire en remportant des titres lors des compétitions de référence.

Pour encadrer ce collectif de 48 joueurs·euses (24 filles et 24 garçons) et d'entraineurs, le responsable national des U15 a la charge de proposer et de piloter le programme annuel en collaboration avec le responsable national badminton jeune, qui comporte :

- La planification, l'organisation et l'encadrement de stages de perfectionnement réguliers, d'une compétition de préparation à la compétition de référence puis du Championnat d'Europe ou du 6 nations ;
- Le suivi des prestations et des résultats lors de compétitions de développement, des 3 tournois CEJ, des championnats de France jeune et des tournois internationaux en France et à l'étranger, tout en respectant les orientations du PFJJ.

Chaque saison, afin d'évaluer les progrès réalisés, la cartographie des compétences est mise à jour. Cette photographie contribue à orienter les pistes de travail à mettre en place dans l'avenir et à intégrer dans le plan de performance individuel.

Les objectifs liés au Collectif U17 sont de poursuivre le développement du niveau sportif des badistes français pour leur permettre de se confronter le plus tôt possible au circuit de compétions internationales senior afin de commencer marquer des points pour le ranking senior (clef d'entrée aux tournois internationaux) et, aussi, de renforcer la culture de la victoire en remportant des titres lors des compétitions de référence.

Pour encadrer ce collectif de 24 joueurs·euses (12 filles et 12 garçons) et d'entraineurs, le Responsable national des U17 a la charge de proposer et de piloter le programme annuel, en collaboration avec le Responsable national badminton jeune, qui comporte :

- La planification, l'organisation et l'encadrement de stages réguliers, d'une compétition de préparation à la compétition de référence plan de performance individuel puis du Championnat d'Europe ou du 6 nations ;
- Le suivi des prestations et des résultats lors de compétitions de développement, du championnat de France junior et des tournois internationaux en France et à l'étranger tout en respectant les orientations du PFJJ.

Encore une fois, chaque saison, afin d'évaluer les progrès réalisés, la cartographie des compétences « analyse 360 » est mise à jour. Cette photographie contribue à orienter les pistes de travail à mettre en place dans l'avenir et à intégrer dans le plan de performance individuel.

ETAPE 3

PÔLE FRANCE RELÈVE
Rechercher la performance - Préparer le monde senior
Territoriale

Le cœur de cible des pôles France relève est les badistes de moins de 21 ans (J1 / J2 / S1 / S2) qui seront l'ossature des équipes de France U19 qui préparent les compétitions de référence jeune.
Pour pouvoir intégrer un PFR, ces sportifs devront avoir réalisé au moins 2 repères de performance identifiés pour leur âge et participé à un stage en immersion au PFR afin d'évaluer les compétences spécifiques globales, le niveau maturité physique et le niveau d'engagement dans le projet de performance.

Les objectifs du PFR peuvent se résumer par la capacité à :

- Poursuivre la formation holistique des sportifs pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de performance en senior ;
- Organiser la mise en œuvre de l'ensemble des services d'optimisation incontournables à la réalisation de leur plan de performance individuel annuel ;
- Intégrer les stratégies et outils de monitoring au quotidien de l'entrainement mis à disposition par la direction de la performance et le réseau Grand Insep ;
- Planifier, préparer et accompagner les badistes sur les compétitions ciblées du circuit international ;
- Alimenter, superviser et encadrer les sélections U19, en collaboration avec le responsable du badminton jeune ;

- Participer à l'animation du réseau des PE et à la formation continue des entraineurs des sélections U17 lors des stages de préparation.

Pour se maintenir en PFR, un sportif a l'obligation d'avoir rempli les objectifs fixés dans son plan performance individuel annuel en termes de progression (technique, tactique, physique, psychologique, rythme de vie, etc.) et de niveaux de résultats en compétions attendus, en corrélation avec la grille des repères de performance par âge.

A l'instar des collectifs U15 et U17, l'ossature du collectif U19 est composé principalement des badistes des Pôles France relève, qui ont un programme sportif de préparation des compétions de référence junior.

Les objectifs liés au Collectif U19 restent de poursuivre le développement du niveau sportif des badistes français pour leur permettre d'intégrer régulièrement le circuit de compétions international senior et, aussi, de renforcer la culture de la victoire en remportant des titres lors des compétitions de référence.

Pour encadrer ce collectif de 16 joueurs·euses (8 filles et 8 garçons) et d'entraineurs, les deux responsables des Pôles France relève ont la charge de proposer et de piloter le programme annuel U19 en collaboration avec le Responsable national badminton jeune, qui comporte :

- La planification, l'organisation et l'encadrement d'un stage et d'une compétition de préparation à la compétition de référence, d'un stage d'immersion en Asie et du Championnat d'Europe ou du Championnat du Monde ;
- Le suivi des prestations et des résultats lors de 2 compétitions de développement, du championnat de France junior et des tournois internationaux en France et à l'étranger.

Chaque saison, afin d'évaluer les progrès réalisés, la cartographie des compétences « analyse 360 » est mise à jour. Cette photographie contribue à orienter les pistes de travail à mettre en place dans l'avenir et à intégrer dans le plan de performance individuel.

ETAPE 4

PÔLE OLYMPIQUE
Performer pour gagner
COLLECTIF SENIOR & CERCLE HAUTE PERFORMANCE

Pour pouvoir ensuite intégrer un PO, les sportifs devront avoir réalisé au moins 2 repères de performance identifiés pour leur âge et participé à un stage en immersion au PO afin d'évaluer les compétences spécifiques globales, le niveau de maturité physique et le niveau d'engagement dans le projet de performance.

Les objectifs du Pôle olympique peuvent se résumer par la capacité à :

- Organiser et planifier la pratique quotidienne des athlètes et piloter l'ensemble des services d'optimisation indispensable à la réalisation de leur plan de performance individuel annuel ;
- Intégrer les stratégies et outils de monitoring au quotidien de l'entrainement mis à disposition par la Direction de la performance et le réseau grand Insep ;
- Préparer et encadrer les joueurs de l'équipe de France senior aux compétions internationales de référence ;
- Planifier, préparer et accompagner les badistes sur les compétitions ciblées du circuit international ;
- Participer à l'animation du réseau des PFR et à la formation continue des entraineurs des sélections U19 lors des stages de préparation et être un centre ressource pour l'ensemble des structures du PPF et des clubs accueillant au quotidien des sportifs de haut niveau.

Chaque saison, afin d'évaluer les progrès réalisés, la cartographie des compétences « analyse 360 » est mise à jour. Cette photographie contribue à orienter les pistes de travail à mettre en place dans l'avenir et les intégrer dans le plan de performance individuel.

Pour se maintenir en PO, il y a l'obligation d'avoir rempli les objectifs fixés dans le plan performance individuelle annuel en termes de progression (technique, tactique, physique, psychologique, rythme de vie, etc.) et de niveaux de résultats en compétions attendus, en corrélation avec la grille des repères de performance par âge.

Pour le Collectif senior, l'objectif va se centrer sur la mise en place d'une dynamique collective senior. Actuellement le groupe senior est trop « éclaté » et nous ne profitons pas assez collectivement du progrès des uns est des autres pour accentuer cette dynamique. Bien que concurrent et s'entrainant sur des sites différents au quotidien, un programme commun de préparation terminale des prochaines compétitions de références sera mis en place.

PROGRAMME SPECIFIQUE FEMININ JEUNE

En complément des collectifs précédemment exposés, dès la saison 2022/2023, un suivi spécifique des jeunes joueuses à fort potentiel va être organisé. Un staff dédié, composé de deux entraineurs de la DTN et deux entraineures de structure, est en cours de constitution.

Des regroupements trimestriels en immersion dans les pôles du PPF, ainsi qu'un suivi d'entrainement et de compétitions complémentaires seront organisés pour suivre la progression de ces joueuses. En complément, des stages en immersion à l'étranger pourront être intégrés pour répondre aux besoins identifiés lors des entretiens annuels de validation du plan de performance individuel annuel.

EN PARA-BADMINTON

PROGRAMME D'ACCESSION AU HAUT NIVEAU

ETAPE 1

Détecter / Identifier de nouveaux joueurs·euses

L'un des enjeux du développement de l'accès au haut niveau en para-badminton réside dans la capacité à accompagner les acteurs des territoires, accueillir, accompagner, animer le réseau para-badminton local pour fidéliser, développer et entrainer les nouveaux joueurs.

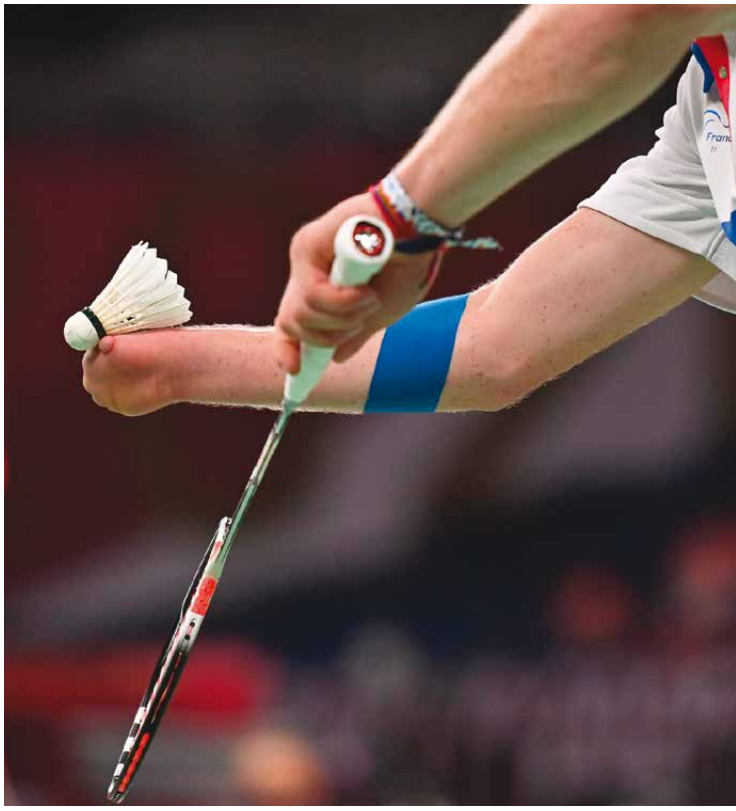

—Structurer la détection

En analysant les profils des sportifs performants et en définissant des stratégies de détection et de développement de profils ciblés ;
En formalisant la stratégie fédérale puis en la communiquant vers l'ensemble des acteurs (clubs, comités, ligues, institutions partenaires pour faciliter son appropriation) ;
En établissant un plan de recensement des structures locales accueillant la pratique du para-badminton, notamment pour les fauteuils ;
En réalisant un plan de communication sur la présentation de la pratique du para-badminton.

—Diversifier les réseaux de détection

Réseau fédéral :

- Les clubs, comités et ligues sont les premiers acteurs de proximité dans le travail de recrutement de nouveaux licenciés sur le territoire. Leurs actions sont le 1er levier d'accès à la pratique et donc à la détection de nouveaux potentiels.
- Favoriser le partage de bonnes pratiques sur le territoire pour développer la mise en place d'initiative structurante pour la pratique des joueurs les plus isolés (stages régionaux, compétitions inclusives, etc.).
- Encourager les clubs à se rendre plus visible et accessible en utilisant l'handiguide pour se faire recenser.
- Suivre les championnats de France para-badminton pour détecter les nouveaux profils à potentiel.

Réseau de l'Armée : La FFBaD a historiquement développé avec les armées un partenariat fort, en particulier sur la formation. Cette convention est à réactualiser afin de relancer des actions communes structurantes permettant la promotion du para-badminton.

Volonté d'intégrer le dispositif mis en œuvre par les Armées pour les blessés de guerre, la pratique d'un sport faisant partie du processus global de reconstruction pour un soldat.
Les militaires étant des athlètes avec un esprit de dépassement de soi reconnu, cette population de potentiel pratiquants est une cible riche pour le développement de la pratique du para-badminton.

Réseau paralympique : Participer aux journées « La relève » organisées par le CPSF et assurer un suivi des profils repérés.

Réseau des personnes de petites tailles : Identification ciblée de potentiels joueurs SH6.
Les personnes de petites tailles sont une catégorie très faiblement représentée à l'échelon national. La France ne compte que 2 compétiteurs à l'international et 4 sur le plan national, dont aucune femme.
Il conviendra de se rapprocher des associations faisant la promotion de la pratique sportive pour les personnes de petites tailles afin de faire connaitre notre discipline et développer la pratique (Exp APPT).

Centre de rééducation / Hôpitaux de jour
Après une grave blessure ou accident, le sport fait partie des axes forts de la réadaptation pour une personne passant par un centre de rééducation. Il sera intéressant de sonder ces centres, tout particulièrement pour les grands blessés afin de proposer des actions d'initiation à la pratique du para-badminton.

—Valider l'identification

Classifier : Assurer une pré classification lors des championnats de France de para-badminton, du circuit para-badminton de la FFBaD et des autres actions nationales facilitant la pré-classification (mise en place de créneaux de classification durant les stages regroupement nationaux).
Lors d'un tournoi BWF, mettre en œuvre la démarche de confirmation des classifications internationales.

Faciliter la classification : accompagner la réalisation du dossier médical de classification, mobiliser le réseau de classificateur nationaux pour avoir un premier avis, puis vérifier cet avis en invitant le joueur à se faire classifier lors d'un tournoi international.
Il est important de mobiliser les possibles financements externes (exemple bourse classification CPSF) pour soutenir la procédure.

MOYENS : DETECTION		
Regroupements	**Compétitions**	**Evènements**
• Initiatives locales (stages, regroupement, compétitions inclusives) • Stages nationaux du collectif développement	• Compétitions locales de badminton ou inclusives selon le handicap • Compétitions sport partagé de l'UNSS • Circuit para-badminton	• Journées de détection avec le réseau du CNSD • Journées promotionnelles UNSS sport partagé • Journées « La relève » du CPSF • Journées promotionnelles handicap et sport

Il est nécessaire de développer une stratégie d'accompagnement des joueurs à potentiel en s'appuyant sur un projet partant de l'identification du joueur jusqu'à sa plus haute performance.

ETAPE 2

Accession territoriale au haut niveau → CELLULE DE DEVELOPPEMENT
Accompagner les sportifs → COLLECTIF ACCES AU HAUT NIVEAU

La reconnaissance des acteurs et des structures passe par un accompagnement de ce premier échelon de construction vers la performance.

La cellule de développement, structure du programme d'accès au haut niveau, regroupera le(s) potentiel(s) détecté(s) des différentes catégories de handicap qui présentent du potentiel et une motivation. Il est le premier niveau du projet de performance fédéral para-badminton.

L'entraîneur référent identifié comme responsable de cette cellule d'accès au haut niveau, planifie le programme d'entraînement et de compétition de l'année du(des) joueur(s) identifié(s), et suit son (leurs) parcours en compétition sur cette première marche vers le haut niveau. Il est aussi le référent auprès du responsable national des collectifs Développement / Accès à la performance para-badminton. Ces cellules sont aussi un bassin de recrutement pour aller vers l'étape supérieure d'accession à la performance. La fédération aura la charge d'évaluer ces cellules de développement sur les résultats obtenus de leur(s) para-badiste(s) en compétition, leur capacité à alimenter le « Collectif accès à la performance » et leur participation aux actions de détection visant à un élargissement du vivier de joueurs para-badminton sur leur territoire.

Les objectifs d'une cellule de développement peuvent se résumer par la capacité à :

- Repérer, former et alimenter les para-badistes du collectif Accès à la performance ;
- Permettre aux sportifs d'améliorer leur performance par un suivi régulier afin d'augmenter la qualité et la capacité d'entraînement hebdomadaire ;
- Être reconnue pour son rôle dans la stratégie de structuration nationale du para-badminton ;
- Favoriser le travail d'équipe entre l'entraîneur référent de la cellule de développement, le référent du Collectif accès à la performance, l'entraineur nationale para-badminton et toutes les autres personnes impliquées dans le projet commun.

Afin de renforcer la reconnaissance territoriale locale, la direction de la performance de la FFBaD se rapprochera de la Maison régionale de la haute performance et du service des sports des conseils régionaux.

Les objectifs liés au Collectif accès au haut niveau sont d'apporter une aide dans son organisation sportive au(x) joueur(s) détecté(s) pouvant présenter un potentiel, avec avis de l'entraineur nationale, pour :

- Evaluer le projet de vie du sportif : environnement socio professionnel, personnel et médical ;
- Identifier un club ressource pour l'entrainement au quotidien répondant au cahier des charges ;
- Identifier des acteurs de proximité pour le suivi de son entrainement ;
- Faciliter la mise à disposition de créneaux d'entrainement pour les joueurs identifiés du collectif ;
- Faciliter la pratique compétitive (championnats de France, circuit de compétitions badminton ou para-badminton, compétition internationale à titre personnel, …) ;
- Echanger avec les entraîneurs de proximité pour déterminer les axes prioritaires de travail et évaluer la progression.

Et aussi une aide dans sa préparation et participation aux compétitions internationales en :

- Suivant les joueurs à potentiel et en créant une dynamique de groupe par l'organisation de 3 à 4 stages nationaux du Collectif accès au haut niveau. Ces stages seront l'occasion d'assurer un suivi plus précis et évaluer la progression des joueurs durant la saison.
- Accompagnant la découverte du niveau de concurrence internationale en participant au circuit BWF correspondant à son niveau de pratique (Grade 2 ou 3) et en assurant une présence sur certains évènements du programme sportif du référent Développement / Accès à la performance pour faciliter l'intégration, la compréhension du fonctionnement à l'international et le guider vers la pratique « performance ».

COLLECTIF ACCES HAUT NIVEAU

Quotidien	Regroupements	Compétitions
• Entraînement mis en place par la structure de proximité (Cellule de développement ou club / Collectif accès haut niveau).	• Stages nationaux du Collectif accès haut niveau.	• Championnat de France para-badminton ; • Interclubs ou tournois ; • Circuit BWF Grade 2 ou 3.

PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE

Ce programme consiste en la préparation à l'obtention de titres internationaux sur les compétitions de référence. Il concerne les sportifs inscrits en listes de haut niveau et contribue à l'organisation et structuration (encadrement, moyens, espaces d'entrainement, etc.) de l'élite sportive.

Il comprend **deux programmes d'excellence et deux collectifs identifiés** :

- Cellule accession à la performance → Collectif accession à la performance ;
- Cellule performance 2024 → Collectif performance, notamment les sportifs du Cercle HP.

ETAPE 3

Préparer la performance de demain → CELLULE ACCES A LA PERFORMANCE
Accompagner les sportifs du → COLLECTIF ACCES A LA PERFORMANCE

Cette cellule est identifiée dès qu'une dynamique d'entraînement est organisée pour un(e) parabadiste identifié(e) dans le Collectif accès à la performance. Elle vise à préparer la performance des prochaines paralympiades, en s'appuyant sur des expériences internationales que ce soit en stage ou en compétitions. Ce collectif est une étape essentielle dans le processus de préparation de la haute performance.

L'entraîneur référent, en charge d'une Cellule accès à la performance, planifie et programme sur l'année le parcours des joueurs en fonction des objectifs fixés (sportifs et socioprofessionnels) en concertation avec l'entraineure nationale et le responsable de Collectif accès à la performance. Ces derniers organisent et coordonnent l'ensemble des actions nationales et internationales du Collectif.

L'entraîneur référent construit un environnement adapté au développement d'une culture du haut niveau et de la performance et assure en complément de sa mission d'entrainement, la coordination globale du projet identifié au sein de la structure afin d'atteindre les objectifs visés.

Les objectifs d'une Cellule accès à la performance peuvent se résumer par la capacité à :

- Repérer, former et alimenter le Collectif performance 2024 ;
- Permettre aux sportifs d'augmenter leur niveau de performance et de préparer les échéances internationales ;
- Favoriser le travail collaboratif entre les Cellules accès à la performance, le staff d'optimisation de la performance, le responsable du Collectif accès à la performance, l'entraineure nationale para-badminton et tout autre cadre alimentant la réflexion autour du projet de performance fédéral para-badminton.

Les objectifs liés au collectif accès à la performance sont d'apporter une aide dans la mise en place d'un Plan de performance individualisé pour le(s) joueur(s) identifié(s) présentant un fort potentiel, avec avis de l'entraineure nationale, pour :

- Définir et formaliser le projet du joueur en formalisant les engagements de chacun pour mettre en place un projet vers la performance. Pour valider le projet de performance du joueur et son accompagnement quotidien, un plan de performance individuel, annexe à la Convention individuelle des sportifs de haut niveau, sera validé par le Directeur de la performance, l'entraineur référent de la Cellule accès à la performance et le sportif. Ce plan va, d'une part, cadrer et structurer l'organisation au quotidien des conditions d'entrainement et des personnes ressources mobilisées pour permettre au joueur d'atteindre son plus haut niveau de performance à l'international, et, d'autre part définir le niveau d'accompagnement en moyens structurel et financier.
- Regrouper les meilleurs profils au niveau national pour favoriser les échanges sportifs en organisant des stages nationaux avec le Collectif accès au haut niveau ou performance 2024, selon les périodes, tout en organisant aussi des stages intra catégories ouverts à la concurrence internationale afin de varier les niveaux d'opposition spécifiques à son épreuve (Exemples : stage WH, SH6, SL3, …).
- Se mesurer à la concurrence internationale en accompagnant le collectif en compétition sur la scène internationale. Le responsable du collectif accès à la performance assurera cette mission en lien avec l'entraineure national. Une stratégie de prise en charge individuelle sera mise en place.

COLLECTIF ACCES A LA PERFORMANCE		
Quotidien	**Regroupements**	**Compétitions**
• Entrainement quotidien ; • Mise en place d'action d'optimisation de la performance ; • Organisation socioprofessionnelle.	• Stages nationaux du collectif ; • Stages internationaux en immersions.	• Championnat de France para-badminton ; • Interclubs ou tournois ; • Circuit BWF Level 1 ou 2.

ETAPE 4

Préparer la performance de demain → CELLULE PERFORMANCE 2024
Accompagner les sportifs du → COLLECTIF PERFORMANCE 2024

Il s'agit de définir une stratégie ambitieuse de préparation du Collectif performance 2024 en soutenant les plans de performance individuels des joueurs•ses à très fort potentiel de qualification et de médaille pour les Jeux paralympiques de Paris.

La cellule performance 2024 constitue l'ossature de l'équipe de France para-badminton qui représente un potentiel de médailles sur les évènements de référence.

Fixer des critères de sélection aux compétitions de référence ambitieux, répondant à cet objectif de performance paralympique pour permettre aux joueurs de se préparer aux différentes échéances majeures.

Les objectifs d'une Cellule accès à la performance peuvent se résumer par la capacité à préparer au quotidien les athlètes du Collectif Performance 2024. Pour cela un plan de performance individualisé est formalisé avec chaque joueur identifié dans le collectif Performance 2024. Ce plan de performance individuel discuté et partagé entre le staff au quotidien et l'entraineure nationale reprend l'ensemble de la stratégie de préparation de la saison : axes prioritaires de développement, planification de la saison, volume d'entrainement, moyens alloués, accompagnement de spécialistes de la performance, évaluation et engagement du joueur, ainsi que les objectifs à réaliser en compétitions.

Les objectifs liés au collectif accès à la performance sont de renforcer la synergie des acteurs au service du plan individuel de performance du joueur. Pour cela :

- Un suivi/accompagnement très régulier des programmes individuels est planifié par l'entraineur nationale en lien avec le staff du joueur identifié ;
- L'entraineur référent de la Cellule performance 2024 est intégré au staff du Collectif performance 2024 lors des stages et des compétitions, pour faciliter les échanges des savoirs, de l'expérience et le partage de compétences nourrissant le projet du joueur ;
- Des actions d'optimisation des différents facteurs de la performance sont mis en place, selon les besoins identifiés dans le Plan de performance individuel, en s'appuyant sur les ressources nationales ou locales (Insep, Creps, maison régionale de la performance, …) ;
- Le déploiement d'outils de monitoring au quotidien de l'entrainement est programmé afin de suivre à distance l'entrainement et évaluer avec plus de pertinence les effets de la charge d'entrainement ;
- Des stages nationaux du collectif Performance 2024 et des stages internationaux spécifiques de la catégorie en Asie et / ou en Europe sont organisés selon les besoins ;
- Une évaluation des processus d'entrainement et de la potentialité de performance paralympique en référence au plan de performance individuel permettra de réajuster les actions.
- Faciliter la recherche de contrats aidés / CIP / CI en s'appuyant sur le réseau d'accompagnement socio professionnel (ANS / Insep / Creps / Maison régionale de la performance / Fondation, etc …).

JOUEURS ET JOUEUSES DU CERCLE HAUTE PERFORMANCE

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Vitrine actualisée de l'élite du sport français, le Cercle Haute Performance regroupe les athlètes français ayant réalisé une médaille de moins de 2 ans aux JOP et/ou lors des Championnats du Monde.

Les joueurs.euses identifié.es dans le cercle HP sont issu.es du collectif Performance 2024 pour lesquels une attention et un accompagnement encore plus fin sont proposés pour répondre aux besoins du projet de performance vers l'obtention des nouvelles médailles paralympiques.
Une relation étroite est construite avec les acteurs de l'accompagnement quotidien de ce projet pour permettre au joueur d'être dans les meilleures dispositions de préparation jusqu'à Paris.

- Accompagnement individualisé via le PPI avec un appui de proximité grâce aux services des établissements supports et des MRP concernées ;
- Priorisation socio-professionnelle afin d'assurer une situation stable pour le joueur ;
- Recherche de solutions et services supports adaptés pour l'opposition de la performance au quotidien ;
- Priorisation d'accompagnement de l'entraineur référent sur les compétitions internationales ;
- Renforcement de la situation professionnelle de l'entraineur référent pour s'assurer de son engagement total dans la mise en œuvre du projet.

	COLLECTIF PERFORMANCE 2024	COLLECTIF ACCES A LA PERFORMANCE	COLLECTIF ACCES AU HAUT NIVEAU
CRITERES APPARTENANCE AU COLLECTIF	Joueurs classés dans le Top 8 d'une catégorie inscrite au programme des JP 2024.	Joueurs listés Seniors ou Relève et ayant démontré un potentiel de performance sur des compétitions Grade 2 / Level 1 ou 2.	Sur proposition de l'entraineure nationale (avec projet d'accès vers la recherche de performance à terme, potentiel identifié, capacité à s'entrainer, …).
PRE REQUIS	Signature convention & PPI.	Signature convention & PPI.	Signature convention & PPI.
OFFRE ACCOMPAGNEMENT	Entrainement biquotidien. Immersion internationale ou sparrings.	Accompagnement à la mise en place d'entrainement quotidien. Aide au financement d'entrainement pour les catégories paralympiques.	Suivi et évaluation de la progression. Accompagnement à la mise en place d'entrainement quotidien.
ENCADREMENT QUOTIDIEN	Entraineur nationale, entraineur référent, staff optimisation de la performance au quotidien.	Entraineur référent au quotidien. Staff optimisation de la performance périodiquement.	Entraineur référent au quotidien. Staff optimisation de la performance occasionnellement.
STRUCTURE CORRESPONDANTE	Cellule Performance.	Cellule accès à la perf.	Cellule accès au haut niveau / développement.
OFFRE COMPETITIVE	Financement du planning de compétitions validé par l'entraineure nationale.	Prise en charge de x tournois à l'année, déterminée par l'entraineur nationale + Prise en charge d'un tournoi supplémentaire si critère de perf rempli (cf objectifs dans le PPI).	Circuit FFBaD Compétitions et interclub valides le cas échéant. Circuit international (financement personnel). Remboursement forfaitaire de compétition si performance sur compétition Grade 2 Level 1 ou 2 (Niveau validé par l'EN).
ENCADREMENT EN COMPETITION	Staff = Entraineure nationale, adjoint + 1 coach référent pris en charge. Présence possible de l'entraineur personnel sur compétitions open et lors des compétitions de référence. Priorisation des staffs pour financement fédéral (rotation des entraineurs composant le staff.	Référent collectif Accès performance. Présence de l'entraineur du quotidien financé sur x tournois. Validation par l'entraineure nationale.	Présence du référent (Coaching priorisé à un stade du tournoi selon nombre de joueurs présents).
COMPETITIONS DE REFERENCE	SELECTIONNABLE SELON CRITERES DE SELECTION.		
REGROUPEMENTS	Stages nationaux programmés par l'entraineur nationale. Encadrement : Entraineure nationale / Adjoint / + entraineurs.	Stages nationaux. Encadrement : Entraineure nationale, référent Collectif accès perf, entraineurs.	Stages du Collectif accès au haut niveau. Encadrement : Référent accès perf + entraineurs.

PARTIE OPERATIONNELLE

COMPETITIONS DE REFERENCE

AGE	BADMINTON	PARA-BADMINTON
+		
29	Jeux Olympiques Individuels	
28	Championnats du monde Individuels	
27		Jeux Paralympiques Individuels
26	Championnats du Monde Equipe féminine (Uber cup) Equipe mixte (Sudirman cup) Equipe masculine (Thomas cup)	
25		
24		Championnats du monde Individuels
23	Championnats d'Europe Individuels	
22		
21	Championnats d'Europe Equipe féminine (Qualif. Uber cup) Equipe mixte (Qualif. Sudirman cup) Equipe masculine (Qualif. Thomas cup)	
20		Championnats d'Europe Individuels
19		
18	Championnats du Monde U19 Individuels et par équipe mixte	
17	Championnats d'Europe U19 Individuels et par équipe mixte	
16	Championnats d'Europe U17 Individuels et par équipe mixte	
15	6 nations U17 individuels et par équipe mixte	
14	Championnats d'Europe U15 Individuels et par équipe mixte	
13	8 nations U15 Individuels et par équipe mixte	

CRITERE DE MISE EN LISTE

ELITE

BADMINTON	PARA-BADMINTON
JO TOP 8 CM individuel TOP 8 CE individuel TOP 1	JO TOP 8 CM individuel TOP 8 CE individuel TOP 1

SENIOR

BADMINTON	PARA-BADMINTON
JO de 9 à 16 CM individuel de 9 à 16 CM en équipe TOP 4 CE individuel de 2 à 4 CE équipe TOP 1 Ranking senior à l'issus du championnat du monde Simple TOP 32 Double TOP 16	**DISCIPLINE DES JP** Qualifié aux JP CM de 5 à 8 CE TOP 2 — Ranking senior à l'issus du championnat du monde Simple ou Double TOP 8
	DISCIPLINE NON JP* CM TOP 4 — Ranking senior à l'issus du championnat du monde Simple ou Double TOP 4

* Tableau non JP :
- DX : fauteuil
- DD : SL3 / SUS
- DH : SL3 / SUS
- Déf. Auditifs : Deaflympique / CM

RELEVE

BADMINTON	PARA-BADMINTON
U23 Ranking senior à l'issus du championnat du monde Simple TOP 50 Double TOP 25 U21 Ranking senior à l'issus du championnat du monde Simple TOP 100 Double TOP 50 CM U19 individuel TOP 8 CM U19 équipe TOP 3 CE U19 individuel TOP 3 CE U19 équipe TOP 1 CE U17 individuel TOP 3 CE U17 équipe TOP 2 6 nations U17 TOP 2 6 nations U17 équipe TOP 1 Sportifs U21 à haut potentiel identifiés dans le couloir de performance ANS	**DISCIPLINE DES JP** U25 ou - de 3 ans dans la discipline après classification internationale CM de 9 à 16 CE de 3 à 8 — Ranking senior à l'issus du championnat du monde Simple ou Double TOP 16
	DISCIPLINE NON JP* U25 ou - de 3 ans dans la discipline après classification internationale CM de 5 à 8 Ranking senior à l'issus du championnat du monde Simple ou Double TOP 8

COL. NAT.

BADMINTON	PARA-BADMINTON
Joueurs·ses ses anciens SHN encore en activité Sélectionnés·es en équipes de France Senior, U19 ou U17 Partenaires d'entrainement du Pôle olympique et des 2 pôles France relève	**DISCIPLINE DES JP** Sélectionnés·es en équipes de France Joueurs·ses du "Collectif Para-badminton" Partenaires d'entrainement
	DISCIPLINE NON JP* Sélectionnés·es en équipes de France Partenaires d'entrainement

ESPOIR

BADMINTON
CE U15 individuel TOP 3 8 nations U15 par équipe TOP 1 Top 4 en simple et en Double des CF U15 et des CF U17 25 meilleurs·es potentiel·les du Suivi avenir national (SAN)

PROGRAMME D'ACCESSION AU HAUT NIVEAU

L'article 24 de la loi n°2015-1541 du 27 novembre 2015 visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale modifie l'article L. 231-6 du code du sport en introduisant de nouvelles dispositions relatives à la surveillance médicale des sportifs de haut niveau (SHN), des sportifs Espoirs (SE) et des sportifs des collectifs nationaux (SCN) du projet de performance fédéral.

L'article L. 231-6 du code du sport prévoit qu'un arrêté du ministre chargé des sports :

- Définit la nature et la périodicité des examens médicaux qui sont assurés dans le cadre de la surveillance médicale des SHN ;
- Fixe le cadre relatif au contenu et à la mise en œuvre, par les fédérations, de la surveillance médicale des SE et des SCN.

Ainsi, l'arrêté en date du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale des sportifs de haut niveau, espoirs et des collectifs nationaux, pris sur le fondement de l'article L. 231-6, a été publié au Journal officiel et inscrit dans le Code du Sport. Ces dispositions remplacent les articles A. 231-3 à A. 231-8 du code du sport antérieurement en vigueur.

Dans ce cadre la Fédération Française de Badminton n'a pas souhaité ajouter des examens médicaux.•

MODALITES DU SUIVI SOCIO-PROFESSIONNEL

— Missions du référent du suivi socio-professionnel

Un cadre d'état est missionné à 50% pour l'accompagnement socio-professionnel des SHN de la fédération. Ce cadre, basé sur l'Insep se déplace également sur les compétitions nationales et structures d'entrainements pour rencontrer les joueurs concernés.

— Stratégie et priorisation de l'accompagnement

Le suivi socio-professionnel vise à apporter un accompagnement équitable et différencié à l'ensemble des SHN, selon leurs profils et les priorités. Pour cela, le responsable du suivi socio-professionnel :

- Veille et partage les informations à tous les publics du haut niveau ;
- Met en réseau les différents acteurs nationaux et locaux (ANS, RRHP, Insep, Creps, Universités, Fondation du sport français, …) ;
- Accompagne et facilite la mise en place de CIP/CAE pour les AJHN ;
- Accompagne en appui avec l'aide des acteurs locaux le public Relève en pôle France Relève ou hors pôle ;
- Individualise au maximum le suivi des joueurs du pôle olympique de l'Insep et des joueurs SHN identifiés en structure et/ou organisation individuelle ;
- Priorise l'accompagnement individualisé des athlètes du cercle de la haute performance ANS.

Les joueurs identifiés cercle HP ou proche seront prioritairement proposés aux dispositifs d'état permettant la stabilisation de leur situation socio-professionnelle selon leur profil (CIP/CAE, Emplois ANS, AFDAS).

Une attention particulière sera accordée pour optimiser la mise en œuvre de leur projet de formation en lien avec leur stratégie de préparation olympique ou paralympique, en déployant tous les moyens nécessaires : dispositif nationaux, locaux, aides fédérales à la formation, aides personnalisées.

Ces différentes étapes d'accompagnement s'appuient sur les démarches suivantes :

- Entretiens individualisés de positionnement des SHN pour définir une stratégie de formation en lien avec le projet sportif ;
- Développement de l'offre de formation en EAD adapté ;
- Mise en place de Conventions d'Insertion Professionnelles (CIP) pour les sportifs en situation d'emploi ;
- Pour les joueurs en formation, renforcement des relations avec les responsables pédagogiques pour la mise en place d'aménagements d'études spécifiques (le cas échéant en lien avec les référents des structures du PPF ou les RRHP) ;
- Compenser la prise de congés sans solde pour les joueurs SHN ;
- Sportifs de haut-niveau (SHN) ne pouvant bénéficier de dispositifs d'aide à l'emploi ;
- Recherche de solutions d'aménagement d'emploi en s'appuyant sur les dispositifs nationaux (Enseignant SHN, Armée, poste Insep, …) ;
- Appui sur le dispositif emploi SHN de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour sécuriser le parcours des joueurs identifiés ;
- Relations avec le département de suivi du SHN en structures du PPF et MRP ;
- Relai sur le dispositif des retraites ;
- Suivi du Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS) ;
- Suivi des dispositifs ministériels ;

- Entretien et développement du réseau ministère, ANS, le Comité National Olympique et sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) ;

— Aides personnalisées

Les aides personnalisées sont mobilisées pour soutenir socialement les SHN. Elles sont orientées sur le volet socio-professionnel et sont ainsi réparties en 4 rubriques :

• Aides sociales
Les SHN éligibles aux aides sociales sont ceux dont le cumul de ressources annuelles est inférieur à 40 K€ brut par an. Les revenus pris en compte sont les suivants : aides personnalisées, salaires, bourses de mécénat, bourses des collectivités, partenaires privés, équipementiers, primes de résultats, etc.

• Frais de formation
Les remboursements des frais de formation, bilans de compétences, etc., se font uniquement sur justificatif et après accord du DTN.

• Manque à gagner employeur
Dans le cadre de la mise en place des Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP), l'Agence Nationale du Sport et la fédération participent à part égale à la contrepartie financière versée à l'entreprise pour compenser le manque à gagner employeur.
Cette contrepartie est plafonnée à 16 K€ pour les athlètes hors Cercle HP (8 K€ pour l'Agence / 8 K€ pour la fédération via les aides personnalisées) et est étudiée au cas par cas pour les athlètes du Cercle HP avec toujours une prise en charge à 50% pour l'Agence et à 50% pour la fédération via les aides personnalisées. Il est à noter que les fédérations peuvent abonder cette participation financière avec des fonds fédéraux.

• Manque à gagner sportif
En compensation de jours de congés sans solde posés pour participation à des stages ou à des compétitions, les SHN peuvent percevoir le manque à gagner sportif en le justifiant auprès du DTN.

Enfin les aides personnalisées sont plafonnées à 20 K€ / an toutes rubriques confondues pour les athlètes du cercle HP ou à 15 K€ / an toutes rubriques confondues pour les athlètes hors Cercle HP

Nous avons le devoir de veiller à l'attribution équitable et cohérente des aides accordées aux sportifs de haut niveau. Toute demande d'aides personnalisées sera instruite par la fédération et elle devra comporter notamment l'indication des ressources dont disposent les intéressés. Ces informations restent confidentielles.

• Reconversion des SHN
A chaque trajectoire, une situation particulière. La plupart des joueurs seniors sortis de nos dispositifs ont obtenu un diplôme leur permettant de s'insérer dans la vie active à l'issue de leur carrière sportive.

L'accès à la liste reconversion est réservé aux athlètes qui justifient d'une inscription en liste Elite ou d'au moins 4 ans en liste SHN dont 3 ans au moins en senior, qui cessent de remplir les conditions dans les catégories Elite, Senior ou Relève et qui présentent un projet de reconversion ou d'insertion professionnelle *(Article 2221-7 du Code du Sport)*.

Cela dit, de plus en plus de jeunes joueurs font des choix forts et font une pause dans leur parcours de formation pour se consacrer exclusivement à leur carrière sportive. Il est donc nécessaire de rester disponible dès lors que ceux-ci sollicitent les services de la fédération pour ré enclencher leur projet de formation.

Les joueurs pouvant bénéficier de la mise en liste reconversion sont proposés sur cette liste. Identifié par le RSSP, celui-ci bénéficie d'une continuité d'accompagnement si la situation le nécessite :

- Signature d'une convention annuelle de reconversion ;
- Mise en place d'actions d'orientation/conseil avec des professionnels en proximité du joueur ;
- Aide au financement de l'action de formation via les aides personnalisées ou l'enveloppe fédérale d'aide à la formation ;
- Facilitation à la mise en réseau avec les acteurs locaux de l'accompagnement socio-professionnel ;

Cependant, beaucoup peuvent ne pas être éligibles à la liste Reconversion faute d'avoir cumulé le nombre d'années nécessaires.

L'accompagnement socio-professionnel n'étant pas linéaire, un joueur sorti de structure il y a quelques années peut toujours bénéficier du soutien du RSSP, au travers d'entretien, mise en réseau, lettre de soutien à une candidature en école supérieure ou toute autre action facilitant la poursuite de son projet.

La complétude des informations relatives au suivi socioprofessionnel des joueurs SHN sera systématiquement renseignée sur le portail suivi quotidien du sportif. Le réseau s'étoffant d'une multitude d'acteurs intervenant autour du champ de l'accompagnement, il est d'autant plus nécessaire d'utiliser le PSQS pour affiner l'exactitude des informations partagées.•

CONVENTION FEDERATION / SHN - SPORTIFS EN STRUCTURE

Au début de chaque saison sportive, un plan de performance individuel annuel sera mis en place dans le cadre de la convention du sportif de haut niveau / sportif en pôle du PPF.

Cette convention fixera les niveaux d'accompagnement structurels et financiers directs qui pourront être apportés par la fédération. Cette aide sera composée d'une première partie en corrélation avec les résultats obtenus lors de la l'année N-1, puis une seconde partie en rapport avec les objectifs fixés en termes de progression (technique, tactique, physique, psychologique, rythme de vie, etc.) et de niveaux de résultats en compétions attendus en corrélation avec la grille des repères de performance par âge.

CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES

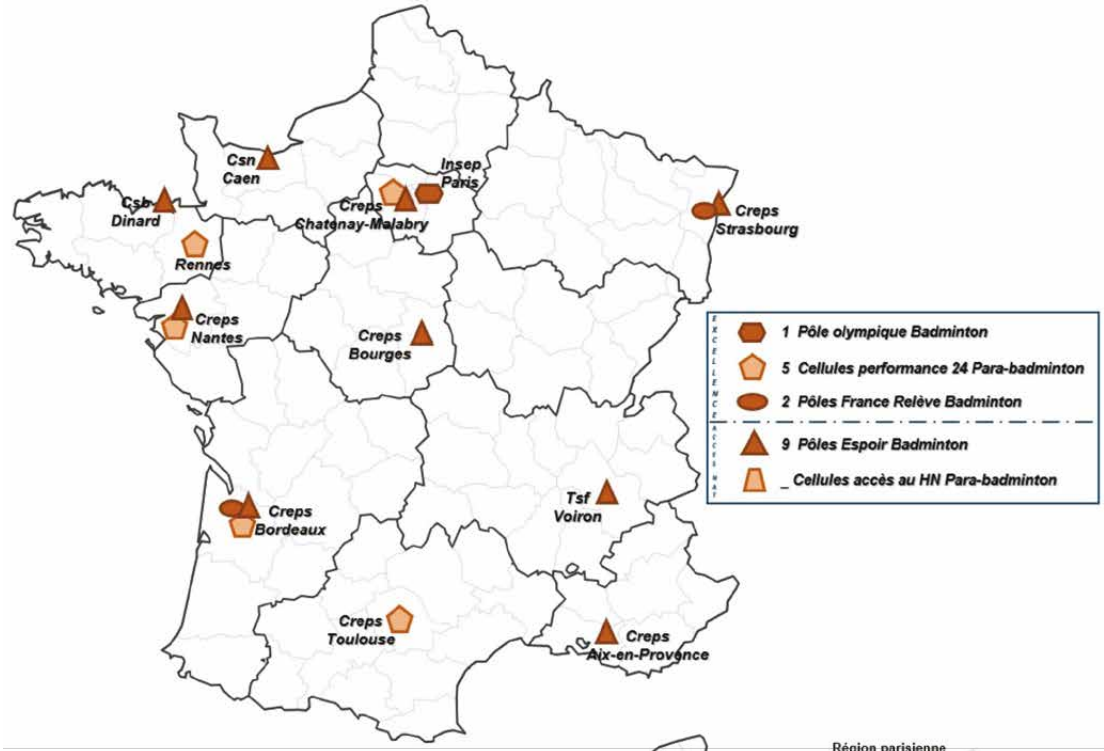

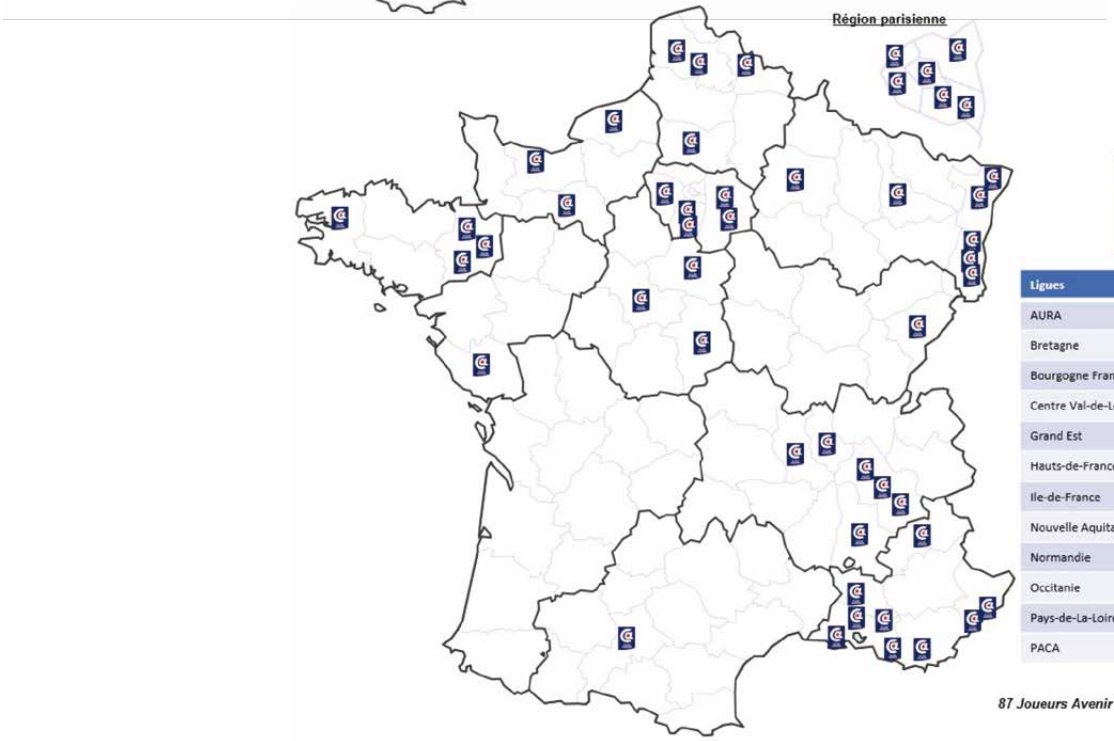

Ligues	Nombre
AURA	6
Bretagne	4
Bourgogne Franche-Comté	1
Centre Val-de-Loire	3
Grand Est	7
Hauts-de-France	4
Ile-de-France	11
Nouvelle Aquitaine	0
Normandie	3
Occitanie	1
Pays-de-La-Loire	1
PACA	9
Total :	50

87 Joueurs Avenir identifiés (P2, B1, B2 et M1)

La grille de repères de performance par âge, ainsi que la règle commune des niveaux d'accompagnements seront fixées annuellement dans une annexe de la Convention du sportif de haut niveau / sportif en structure PPF.

REPERES ENTREES POLES France Accès Haute Perf (PFAHP) ou POLE France Haute Perf (PFHP) // REPERES ENTREES - REPERES MAINTIENS EN STRUCTURE - REPERES FINANCEMENT TOURNOIS

Repères minimaux 2021-2025 / A réaliser 2 fois dans les saisons du 1er avril N au 1er avril N+1/ les repères d'entrées de maintiens en structure du PPF

	Catégorie /Age/Année	C1 U16						C2 U17						J1 U18						J2 U19					
	POLES	PR			PO			PFR			PO			PFR			PO			PFR			PO		
	Disciplines / Entrées Maintiens / Financement	SH E/M	SD E/M	D E/M	SH E/M	SD E/M	D E/M	SH E/M	SD E/M	D E/M	SH E/M	SD E/M	D E/M	SH E/M	SD E/M	D E/M	SH E/M	SD E/M	D E/M	SH E/M	SD E/M	D E/M	SH E/M	SD E/M	D E/M
TOURNOIS	JO																								
	WC																								
	EC + Jeux Eur																								
	Super 1000																								
	Super 750																								
	Super 500																								
	Super 300																								1/8
	Super 100																		1/8				1/8		1/4
	IC					1/8	1/8						1/8			1/8	1/8	1/8	1/4			1/8	1/4	1/8	1/2
	IS			1/8	1/8	1/4	1/4			1/8	1/8	1/8	1/4	1/8	1/8	1/4	1/4	1/8	1/2	1/8	1/8	1/4	1/2	1/4	F
	FS	1/8	1/8	1/4	1/4	1/2	1/2	1/8	1/8	1/4	1/2	1/2	F	1/4	1/4	1/2	F	F	V	1/4	1/4	1/2	V	V	
	JOJ	1/16	1/16		1/8	1/8		1/16	1.16		1/4	1/8		1/16	1/16		1/2	1/4		1/16	1/16		1/2	1/4	
	WJC	1/16	1/16	1/8	1/8	1/8	1/4	1/16	1/16	1/8	1/8	1/8	1/4	1/16	1/16	1/8	1/4	1/4	1/2	1/16	1/16	1/8	1/2	1/4	1/2
	CE U19	1/8	1/8	1/8	1/2	F	V	1/8	1/8	1/8	1/2	1/4		1/4	1/4	1/4	F	1/4		1/4	1/4	1/2	V	1/2	V
	U19 *	1/8	1/8	1/8	1/4	1/4	1/2	1/8	1/8	1/8	1/4	1/4	1/2	1/4	1/4	1/4	1/2	1/2	F	1/4	1/4	1/4	F	F	V
	U19 **	1/2	1/4	1/2				1/2	1/2	F				F	F	V				V	V				
	CE U17	1/4	1/4	1/2	F	F	V	1/4	1/4	1/2	V	F													
	6 nations U17	1/2	1/2	F	V	V		1/2	1/2	F															
	U17 ***	V	V	V																					
	CE U15																								
RANK	Classement WR																150	150	100	200	200	150	125	150	100
	Classement WJR	20	25	15	16	20	10	20	25	15	8	16	4	20	25	15	4	16	4	20	25	15	4	8	2
	Victoires x 2 WR																150	150	100	150	150	100	100	100	80
	Victoires x 2 WJR	20	20	16	16	20	8	20	20	16	8	12	4	20	16	8	4	6	2	20	16	8	4	6	2

CRITERES ENTREE AUTOMATIQUE
à réaliser 1 fois

POLES	PFR			PO		
Disciplines	SH	SD	D	SH	SD	D
JO				1/8	1/16	1/4
WC				1/8	1/16	1/4
EC + Jeux Eur				1/2	1/4	F
Super 1000						
Super 750						
Super 500						
Super 300						
Super 100						
IC						
IS						
FS						
JOJ	1/8	1/8		1/2	1/2	
WJC	1/8	1/8	1/4	1/2	1/2	F
CE U19	1/2	1/2	F			
U19 *	1/4	1/4	1/2			
U19 **						
CE U17	F	F	V			
6 nations U17						
U17 ***						
CE U15						
Classement WR	125	150	100	60	80	40
Classement WJR	16	20	10	2	2	1
victoires x 3 WR	100	125	80	40	60	30
victoires x 3 WJR	20	20	10			

U19 *	Grand prix U19 + dutch U19 + German U19 + Asie U19 IS
U19 **	U19 IC-IS BE + monde hors asie
U17 ***	U17 BE (Allemagne, Czech, Danemark, Espagne, Pologne, Suède)
Repères IC - IS - FS	Les repères pris en compte uniquement lors les tournois en Europe

(RQ Pour les U17 & U19 : un critère maxi en compétition U17/U19 + 1 critère ou plus en compétition seniors)

REPERES ENTREES POLES France Accès Haute Perf (PFAHP) ou POLE France Haute Perf (PFHP) // REPERES ENTREES - REPERES MAINTIENS EN STRUCTURE - REPERES FINANCEMENT TOURNOIS

Repères minimaux 2021-2025 / A réaliser 2 fois dans les saisons du 1er avril N au 1er avril N+1/ les repères d'entrées de maintiens en structure du PPF

	Catégorie /Age/Année	S1 U20												S2 U21											
	POLES	PFR						PFO						PFR						PFO					
	Disciplines / Entrées Maintiens / Financement	SH E/M 85%	SH 100 %	SD E/M 85%	SD 100 %	D E/M 85%	D 100 %	SH E/M 85%	SH 100 %	SD E/M 85%	SD 100 %	D E/M 85%	D 100 %	SH E/M 85%	SH 100 %	SD E/M 85%	SD 100 %	D E/M 85%	D 100 %	SH E/M 85%	SH 100 %	SD E/M 85%	SD 100 %	D E/M 85%	D 100 %
TOURNOIS	JO							Q		Q		Q								1/16		Q		1/8	
	WC							Q		Q		1/16								1/16		Q		1/8	
	EC + Jeux Eur							1/16		Q		1/8								1/8		1/16		1/4	
	Super 1000							1/16		1/16		1/16								1/16		1/16		1/16	
	Super 750							1/16		1/16		1/16	1/8							1/16	1/8	1/16		1/16	1/8
	Super 500							1/16	1/8	1/16	1/8	1/8	1/4						1/8	1/8	1/4	1/16	1/8	1/8	1/4
	Super 300						1/8	1/8	1/4	1/16	1/8	1/4	1/2		1/8		1/8	1/8	1/4	1/4	1/2	1/8	1/4	1/4	1/2
	Super 100		1/8		1/8	1/8	1/4	1/4	1/2	1/8	1/4	1/2	F	1/8	1/4	1/8	1/4	1/4	1/2	1/2	F	1/4	1/2	1/2	F
	IC	1/8	1/4	1/8	1/4	1/4	1/2	1/2	F	1/4	1/2	F	V	1/4	1/2	1/4	1/2	1/2	F	F	V	1/2	F	F	V
	IS	1/4	1/2	1/4	1/2	1/2	F	F	V	1/2	F	V		1/2	F	1/2	F	F	V	V		F	V	V	
	FS	1/2	F	1/2	F	F	V							F	V	F	V	V							
	JOJ																								
	WJC																								
	CE U19																								
	U19 *																								
	U19 **																								
	CE U17																								
	6 nations U17																								
	U17 ***																								
	CE U15																								
RANK	Classement WR	200		200		150		100		150		80		150		150		100		80		100		60	
	Classement WJR																								
	Victoires x 2 WR	120		120		100		80		80		60		100		100		80		60		60		40	
	Victoires x 2 WJR																								

Catégorie /Age/Année	S3 U22						S4 & + U23 & +					
POLES	PFO						PFO					
Disciplines / Entrées Maintiens / Financement	SH E/M 85%	SH 100 %	SD E/M 85%	SD 100 %	D E/M 85%	D 100 %	SH E/M 85%	SH 100 %	SD E/M 85%	SD 100 %	D E/M 85%	D 100 %
JO	1/8		Q		1/4		1/8		Q		1/4	
WC	1/8		Q		1/4		1/8		Q		1/4	
EC + Jeux Eur	1/4		1/8		1/2		1/2		1/4		F	
Super 1000	1/16	1/8	1/16		1/16	1/8	1/16	1/8	1/16	1/8	1/16	1/8
Super 750	1/8	1/4	1/16	1/8	1/16	1/8	1/8	1/4	1/8	1/4	1/8	1/4
Super 500	1/4	1/2	1/8	1/4	1/8	1/4	1/4	1/2	1/4	1/2	1/4	1/2
Super 300	1/2	F	1/4	1/2	1/4	1/2	1/2	F	1/2	F	1/2	F
Super 100	F	V	1/2	F	1/2	F	F	V	F	V	F	V
IC	V		F	V	F	V	V		V		V	
IS	Vx2		V		V							
FS												
JOJ												
WJC												
CE U19												
U19 *												
U19 **												
CE U17												
6 nations U17												
U17 ***												
CE U15												
Classement WR	60		80		40		60		80		40	
Classement WJR												
Victoires x 2 WR	40		60		30		40		60		30	
Victoires x 2 WJR												

CRITERES ENTREE AUTOMATIQUE
à réaliser 1 fois

POLES	PFR			PO		
Disciplines	SH	SD	D	SH	SD	D
JO				1/8	1/16	1/4
WC				1/8	1/16	1/4
EC + Jeux Eur				1/2	1/4	F
Super 1000						
Super 750						
Super 500						
Super 300						
Super 100						
IC						
IS						
FS						
JOJ	1/8	1/8				
WJC	1/8	1/8	1/4			
CE U19	1/2	1/2	F			
U19 *	1/4	1/4	1/2			
U19 **						
CE U17	F	F	V			
6 nations U17						
U17 ***						
CE U15						
Classement WR	125	150	100	60	80	40
Classement WJR	16	20	10	2	2	1
victoires x 3 WR	100	125	80	40	60	30
victoires x 3 WJR	20	20	10			

U19 *	Grand prix U19 + dutch U19 + German U19 + Asie U19 IS
U19 **	U19 IS BEC + monde hors asie
U17 ***	U17 BE (Allemagne, Czech, Danemark, Espagne, Pologne, Suède)
Repères IC - IS - FS	Les repères pris en compte uniquement lors les tournois en Europe

CAHIER DES CHARGES POLE OLYMPIQUE		
Éléments du fonctionnement sportif	**Coordination**	Directeur de la performance en collaboration avec le responsable national senior badminton et le responsable du pôle.
	Encadrement	Présence au minimum de quatre entraîneurs nationaux à temps plein (2 simples / 2 doubles), d'un préparateur physique, d'un DATA/ Sport scientiste et d'un analyste vidéo renforcés par des intervenants ponctuels en fonction de besoins identifiés : • Experts nationaux ou internationaux dans le domaine de la haute performance ; • Expert spécifique en profilage moteur, en préparation physique et/ou préparation mentale individualisée ainsi qu'en nutrition et récupération.
	Population	Une vingtaine de badistes (féminin et masculin) s'inscrivant dans le projet de performance olympique 2024/2028. Ayant été pensionnaire d'un pôle France relève, d'une académie et remplissant les attendus des repères de performance ou avoir été identifié « fort potentiel » aux vues de l'évaluation globale et des repères du couloirs de performance.
	Objectifs visés	Préparation des joueurs de l'Equipe de France aux compétitions internationales de référence : **En individuel :** **- Jeux Olympiques** **- Championnats du Monde** **- Championnats d'Europe** **- Jeux Européens** **- Jeux Méditerranéens** **Par équipe :** **- Championnats du Monde** • Sudirman Cup • Thomas and Uber Cup **-Championnats d'Europe** • EMTC • EMWTC **Devenir un centre ressources pour le haut niveau sur l'ensemble du territoire (immersion des joueurs de Pôles France Relève et d'académie, formation des entraîneurs, lieu d'expertise nationale).** Maintien en PO sur réalisation des objectifs de progression et des repères de performances annuels du Plan de performance individuel.
	Installations spécifiques, générales, récupération	• 12 courts préconisés / 8 courts minimum disponibles en permanence. • 1 bureau pour les 3 coordonnateurs des projets olympique et paralympique, ainsi que du coordonnateur du pôle, 1 bureau pour les 6 entraineurs, préparateur physique, DATA/Sport scientiste et vidéo analyste. Possibilité d'une pratique complémentaire extérieure aux installations spécifiques : • 1 salle spécifique de musculation • 1 lieu de vie et de récupération (sieste, etc) • 1 salle de réunion permettant les visio-conférences et les séances de débriefing vidéo • 1 site de balnéothérapie

CAHIER DES CHARGES POLE OLYMPIQUE		
Éléments du fonctionnement sportif	**Volume d'entraînement**	Volume global annuel de 960 à 1000 heures d'entraînement avec programmation pluriannuelle. Le volume hebdomadaire se conçoit en fonction d'une planification et d'une programmation où alternent pratique / récupération / déplacement en compétition. Un monitoring au quotidien de la disponibilité à l'entraînement, de la dynamique de charge interne et externe est mis en place pour personnaliser et optimiser l'entrainement.
	Fonctionnement	Financement 100% fédéral, avec l'aide financière spécifique du contrat de performance de l'ANS et participation des sportifs aux frais de pension (20 à 30%). Frais de formation et d'entraînement pris en charge par la FFBaD sauf statut particulier.
Suivi des sportifs	**Services d'optimisation de la performance**	Mobilisation systématique et régulière des services supports spécifiques à la performance de l'établissement d'accueil pour le suivi médical et paramédical, le profilage moteur et l'athlétisation préventive, la préparation physique, le suivi de la dimension mentale, la nutrition, de la récupération et du sommeil, l'analyse de concurrence, l'analyse vidéo, ainsi que de la recherche et de l'accompagnement scientifique, …
	Mise en œuvre du projet de vie	En collaboration entre les responsables du suivi socio professionnel de la fédération et de l'établissement, mettre en œuvre le suivi scolaire, universitaire et socio-professionnel. Faire bénéficier aux badistes demandeurs des aménagements les plus adaptés à la réalisation du projet de performance, en veillant à ce que les aménagements scolaires permettent le volume d'entraînement requis et la participation aux compétitions définies par le Directeur de la performance. Favoriser l'utilisation des dispositifs d'études non-présentiels (e-learning / CNED / déscolarisation partielle)
	Offre de soins médicaux, paramédicaux et psychologique	Avoir un service médical, paramédical et psychologique accessible au quotidien. Organiser une cellule paramédicale de prévention des blessures et de récupération intégrée au Pôle présente au quotidien (Mini 2 h / J).

CAHIER DES CHARGES POLE FRANCE RELEVE		
Éléments du fonctionnement sportif	**Coordination**	Directeur de la performance en collaboration avec le responsable national badminton senior, le responsable national badminton jeune, la responsable nationale para-badminton et le responsable du Pôle.
	Encadrement	Présence au minimum de quatre entraîneurs nationaux à temps plein (2 simples / 2 doubles), d'un préparateur physique, d'un DATA/ Sport scientiste et d'un analyste vidéo renforcés par des intervenants ponctuels en fonction de besoins identifiés : • Experts nationaux ou internationaux dans le domaine de la haute performance ; • Expert spécifique en profilage moteur, en préparation physique et/ou préparation mentale individualisée ainsi qu'en nutrition et récupération.
	Population	Maximum 16 badistes U21 (S2 – S1 – J2 – J1 ou exceptionnellement C2 sur la base de résultats aux CE ou aux 6 Nations U17 ou ayant réalisé précocement des repères de performance junior) ou identifiés dans les collectifs para-badminton du programme d'excellence. La parité filles / garçons est très fortement souhaitée. Recrutement national après réalisation minimale de 2 repères de performance dont un sur une compétition senior et d'un stage en immersion au PFR, pour évaluer les compétences spécifiques globales, le niveau maturité physique et le niveau d'engagement dans son projet de performance, puis validation par le Directeur de la performance. Maintien en PFR sur réalisation des objectifs de progression et des repères de performances annuels du Plan de performance individuel.
	Objectifs visés	Poursuivre la formation holistique des sportifs pour leurs permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de performance en senior et évaluer les progrès des badistes à l'aide de l'outil d'analyse 360, dans le respect des orientations techniques de haut niveau (OTHN/PFJJ). Préparation des joueurs des équipes de France junior aux compétitions internationales de référence : **En individuel :** **- JOJ** **- Championnats du Monde et championnat d'Europe U19** **Par équipe :** **- Championnats du Monde et Championnat d'Europe U19** **Devenir un centre ressources pour le haut niveau sur l'ensemble de son territoire (immersion des joueurs de Pôles Espoirs ou de clubs avenir, formation des entraîneurs, lieu d'expertise nationale).**
	Installations spécifiques, générales, récupération	• 9 terrains fortement souhaités / 6 terrains minimum disponibles en permanence. • 1 bureau pour les 3 entraîneurs. Possibilité d'une pratique complémentaire extérieure aux installations spécifiques : • 1 salle spécifique de musculation. • 1 salle de réunion permettant d'avoir un lieu de vie, de visio-conférences et les séances de débriefing vidéo. • 1 site de balnéothérapie / récupération.

CAHIER DES CHARGES POLE FRANCE RELEVE		
Éléments du fonctionnement sportif	**Volume d'entraînement**	Volume global annuel minimum de 900 h réparties sur 46 semaines en structure ou compétitions (46 sem. x 3,5 h x 5 j) et 3 semaines de stages (3 x 30 h / sem). Avec programmation pluriannuelle. Le volume hebdomadaire se conçoit en fonction d'une planification et d'une programmation où alternent pratique / récupération / déplacement en compétition. Un monitoring au quotidien de la disponibilité à l'entrainement, de la dynamique de charge interne et externe est mis en place pour personnaliser et optimiser l'entrainement.
	Fonctionnement	Financement 100% fédéral avec l'aide financière spécifique du contrat de performance de l'ANS et la participation des sportifs aux frais de pension (entre 55 et 60%). Budget de fonctionnement validé par le Directeur de la performance et géré par Responsable du Pôle.
Suivi des sportifs	**Services d'optimisation de la performance**	Mobilisation des services supports spécifiques à la performance de l'établissement d'accueil pour le suivi médical et paramédical, le profilage moteur et l'athlétisation préventive, la préparation physique, le suivi de la dimension mentale, la nutrition, de la récupération et du sommeil, l'analyse de concurrence, l'analyse vidéo, ainsi que de la recherche et de l'accompagnement scientifique, …
	Mise en œuvre du projet de vie	En collaboration entre les responsables du suivi socio professionnel de la fédération et de l'établissement, mettre en œuvre le suivi scolaire ou universitaire. Faire bénéficier aux badistes demandeurs des aménagements les plus adaptés à la réalisation du projet de performance, en veillant à ce que les aménagements scolaires permettent le volume d'entraînement requis et la participation aux compétitions défini par le Directeur de la Performance. Favoriser l'utilisation des dispositifs d'études non-présentiels (e-learning / CNED / déscolarisation partielle).
	Offre de soins médicaux, paramédicaux et psychologique	Avoir une cellule médicale, paramédicale et psychologique accessible au quotidien.

CAHIER DES CHARGES POLE ESPOIR		
Éléments du fonctionnement sportif	**Coordination**	Directeur de la performance en collaboration avec le responsable national badminton jeune, la responsable nationale para-badminton, le président de la ligue et le responsable du pôle espoir. Toute ouverture de pôle espoir induit l'existence dans la région administrative de Clubs avenir assurant sa viabilité sportive par la formation de jeunes joueurs ayant une pratique quotidienne régulière.
	Encadrement	Présence au minimum de 2 ETP diplômés (DES / DE / BEES 2 ou 1) : • Un responsable de pôle / entraîneur désigné par le président de la ligue en accord avec le directeur de la performance et le responsable national jeune. • Un entraîneur adjoint. Le responsable du pôle espoir assure le lien avec le responsable national jeune de badminton, la responsable nationale para-badminton le cas échéant et l'entraîneur responsable en charge des U15 et des U17, ainsi que la mise en place des OTHN et du PFJJ.
	Population	Maximum 12 badistes U17, dont au moins 80% listés espoir ou issus du dispositif de détection national, (C2 - C1 - M2 ou exceptionnellement M1 retenus au DAN / SAN et J1 identifiés à maturité physique tardive) ou identifiés dans les collectifs para-badminton du programme d'excellence et d'accession, sur accord du Directeur de la performance Les pôles espoirs étant des structures d'accession nationale, le recrutement annuel est national. Les badistes ciblés sont prioritairement issues des Clubs avenir et des dispositifs nationaux de suivi des jeunes potentiels (SAN / DAN). Lors d'une commission annuelle, le responsable national jeune badminton et la responsable nationale para-badminton, en collaboration avec les responsables de pôle espoirs, identifient les badistes ayant réalisé des repères de performance et présentant des compétences spécifiques globales significatives et un engagement avéré dans son projet sportif. La validation des entrées sera faite par le directeur de performance et les présidents de ligues. Maintien en PE sur réalisation des objectifs de progression et des repères de performances annuels.
	Objectifs visés	**Mise en place des OTHN/PFJJ** • Amélioration des qualités physiques, technico-tactiques et psychologiques permettant l'accès au haut niveau et d'intégrer rapidement le circuit de compétions internationales jeune. • Alimenter le collectif France U15 / U17 et les pôles France relève. • Evaluer le progrès des badistes à l'aide de l'outil d'analyse 360. **Devenir un centre ressource** • Pour l'accès au haut niveau sur l'ensemble de son territoire (immersion des joueurs de Club Avenir (CA), formation des entraîneurs, lieu d'expertise territorial). • Devenir un centre ressource pour les instances territoriales comités et ligues.
	Installations spécifiques, générales, récupération	• 6 terrains minimum disponibles en permanence Possibilité d'une pratique complémentaire extérieure (préparation physique, etc.) : • 1 salle spécifique de préparation physique • 1 lieu de vie et de visualisation vidéo • 1 site favorisant la récupération

CAHIER DES CHARGES POLE ESPOIR		
Éléments du fonctionnement sportif	**Volume d'entraînement**	Volume global annuel de 700 heures réparties sur 45 semaines (45 sem. x 3,5 h x 5 j + 45 sem. x 1.5 h x 1 j) soit : • 36 semaines scolaires avec minimum 16h par semaine (2 x du biquotidien) • 3 semaines pendant petites vacances scolaires (Toussaint, février et avril) • Reprise de l'entraînement au début du mois d'août. Le volume hebdomadaire se conçoit en fonction d'une planification et d'une programmation annuelle où alternent harmonieusement pratique, récupération et compétition. Mise en place d'un suivi de charges interne et externe pour personnaliser et optimiser l'entrainement.
	Fonctionnement	Financement 100% ligue avec l'aide financière spécifique du programme d'accession national de l'ANS, de la fédération, en fonction du respect du cahier des charges, et de la participation des sportifs aux frais de pension. Un budget de fonctionnement du pôle espoirs est géré par le responsable du pôle en relation avec ses élus.
Suivi des sportifs	**Services d'optimisation de la performance**	Possibilités de mobiliser les services supports spécifiques à la performance de l'établissement d'accueil pour le suivi médical et paramédical, le profilage moteur et l'athlétisation préventive, la préparation physique, le suivi de la dimension mentale, la nutrition, de la récupération et du sommeil, l'analyse de concurrence, l'analyse vidéo, ainsi que de la recherche et de l'accompagnement scientifique, etc.
	Mise en œuvre du projet de vie	échéant, mettre en œuvre le suivi scolaire. L'aménagement de l'emploi du temps doit permettre un entraînement qualitatif et quantitatif tout en respectant une vie scolaire adaptée. Pour ce faire l'enseignement à distance peut être favorisé. Une convention individualisée par joueur entre le(s) établissement(s) scolaire(s) d'accueil(s) des joueurs et le pôle espoir est à mettre en place.
	Offre de soins médicaux, paramédicaux et psychologique	Avoir une cellule médicale, paramédicale et psychologique accessible au quotidien.

CAHIER DES CHARGES CLUB AVENIR		
Éléments du fonctionnement sportif	**Coordination**	Un CTS coordonnateur national est responsable au sein de la DTN du dispositif CA. Il assure la cohérence nationale du dispositif en relation avec le responsable du secteur jeune badminton. Le responsable du PE de la région ou le directeur du haut niveau de la ligue coordonne les CA de sa zone régionale.
	Encadrement	Un entraîneur de club diplômé DE animant au minimum ¾ des séances (6h mini entre lundi et vendredi): • Responsable et concepteur de la planification de l'entrainement et des compétitions en accord avec les OTHN/PFJJ ; • Participant aux journées de formation continue et de coordination régionale organisées par le responsable du PE, le directeur du haut niveau de sa ligue et le responsable national du dispositif CA ; • Pouvant être invité par la DTN aux stages du groupe France Avenir ; • Participant à la plateforme nationale de partage des bonnes pratiques Clubs avenir (articles partagés).
	Population	Population cible : les badistes de 9 à 12 ans. Plusieurs groupes de joueurs peuvent exister au sein du club. Maximum 12 joueurs par groupe d'entrainement où est présent un joueur avenir, issus d'un même club ou appartenant à un club différent avec conventionnement.
	Objectifs visés	• Maîtrise des fondamentaux d'accès au Dispositif Avenir National. • Evaluer l'ensemble des compétences des jeunes badistes à l'aide de l'outil d'analyse 360. • Alimenter les pôles Espoir.
	Installations spécifiques, générales, récupération	• Créneaux et terrains spécifiques pour le groupe où est présent un joueur avenir.
	Volume d'entraînement	Minimum 8 heures de pratique par semaine sur 42 semaines. Minimum 5 compétitions encadrées et support de réorientation des axes prioritaires d'entraînement.
	Fonctionnement	Financement 100% club. Subvention fédérale à la ligue fléchée CA selon respect du cahier des charges. Formation continue fédérale prise en charge au niveau fédéral (hors déplacement).
Suivi des sportifs	**Services d'optimisation de la performance**	Mise en place d'un dispositif de profilage moteur et d'athlétisation préventive, ainsi qu'une démarche d'initiation à la préparation physique, la récupération et la dimension mentale adaptée aux besoins et à la maturité des badistes. Utilisation du logiciel Athlète 360.
	Mise en œuvre du double projet	• Initiation à un travail collaboratif : entraîneur, enseignant, parents CA. • Présentation du projet sportif fédéral et territorial à l'équipe pédagogique du CA. • Point sur le suivi social lors des visites de pôles de la DTN.

CAHIER DES CHARGES CLUB AVENIR		
Suivi des sportifs	**Mise en œuvre du suivi médical réglementaire**	Au regard du volume d'entraînement conséquent pour la catégorie d'âge, mise en place d'une veille médicale pour : • Anticiper et détecter les possibles pathologies de croissance ; • Détecter les signes de fatigue excessive ; • Echanger sur les exercices de prophylaxie à mettre en place et sur l'hygiène de vie. Remontées des infos non confidentielles vers responsable de PE.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques	Avoir une cellule médicale, paramédicale et psychologique accessible au quotidien.

MODALITE DE FORMATION SPORTIVE ET CITOYENNE

—Valeurs de la République

Un module de formation sur les valeurs de la République est en cours de finalisation sur notre plateforme e-learning. Les sportifs du PPF y auront accès pour pouvoir suivre le contenu de formation, répondre aux QCM et valider le module.

—Ethique dans le sport

Dans le cadre de la lutte contre les violences, nous avons mis en place une sensibilisation, en collaboration avec la direction des sports, à destination des sportifs et entraineurs des structures du PPF et du collectif national para-badminton. Lors de ces interventions, que nous souhaitons renouveler annuellement, un accent particulier a été mis sur la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement, le bizutage et les discriminations.

—Cadre juridique et économique.

Une sensibilisation sur la règlementation des paris sportifs est organisée auprès des membres des pôles France relève et du pôle olympique.
Parallèlement le responsable du pôle olympique, Cyrille Gombrowicz, va soutenir dans les prochains jours le Master 2 professionnel « droit du sport ». Il sera une ressource précieuse au sein de la DTN pour intervenir auprès de nos sportifs et pour apporter son regard sur les documents de la convention individuelle des sportifs de haut niveau et sportifs des structures du PPF où sont identifiés leurs droits et devoirs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DES STRUCTURES

Le niveau de performance de notre PPF sera évalué au travers du / de :

Niveau de structuration et respect du cahier des charges des structures : population cibles, infrastructures permanentes à disposition, qualité des services à la performance disponibles, dynamique de collaboration des entraineurs des différents niveaux, etc.

Cible visée 100% des critères respectés
Mesure annuelle de l'écart.

L'utilisation au quotidien des orientations et préconisations techniques nationales dans la construction des contenus d'entrainement : orientation technique du haut niveau, parcours de formation du jeune joueur vers le haut niveau, orientations nationales en matière de préparation physique pour les jeunes de 9 à 19 ans, etc.

Cible visée 100% des orientations mises en œuvre
Mesure annuelle de l'écart.

L'analyse de la progression globale (analyse 360) et de la réalisation des objectifs de résultats fixés, dans les plans de performance individuelle annuels ;

Cible visée 100% des objectifs à réaliser
Evaluation annuelle des niveaux de progression et de réalisation des objectifs sportifs.

L'analyse des flux de joueurs vers les collectifs nationaux et équipes de France, ainsi que les niveaux supérieurs du PPF ;

Présence des sportifs des structures du PPF dans les sélections nationales

U11 / U13 : 75%
U15 & U17 : 75%
U19 : 95%

Niveau d'implication des entraineurs en compétition et dans les staffs des collectifs nationaux ;

Cible visée 100% des entraineurs des Pôles intégrés dans les staffs
Mesure annuelle de l'écart.

La dynamique de progression du nombre de médailles remportées lors des compétitions de référence en **U15, U17, U19** et **senior**.

LEXIQUE

AFDAS = Assurance Formation Des Activités du Spectacle

AJHN = Arbitre et Juge de Haut Niveau

ANS = Agence Nationale du Sport

APPT = Association des Personnes de Petite Taille

CE = Championnats d'Europe

CEJ = Circuit Elite Jeune

CI = Convention d'Image

CIJ = Circuit Interrégional Jeune

CIP/CAE = Convention d'Insertion Professionnelle / Convention d'Aménagement d'Emploi

CNSD = Centre National Sportif de la Défense

CNOSF = Comité National Olympique et Sportif Français

CPSF = Comité Paralympique et Sportif Français

CTS = Conseiller Technique Sportif

DAN = Dispositif Avenir National

DAR = Dispositif Avenir Régional

DTN = Direction Technique Nationale

EAD = Enseignement A Distance

ETP = Equivalent Temps Plein

HP = Haute Performance

MRP = Maison Régionale de la Performance

OTHN = Orientations Techniques de Haut Niveau

PE = Pôle Espoir

PFJJ = Parcours de Formation du Jeune Joueur

PFR = Pôle France Releve

PO = Pôle Olympique

PSQS = Portail du Suivi Quotidien du Sportif

RRHP = Responsable Régional de la Haute Performance

SHN = Sportif de Haut Niveau

SAN = Suivi Avenir National

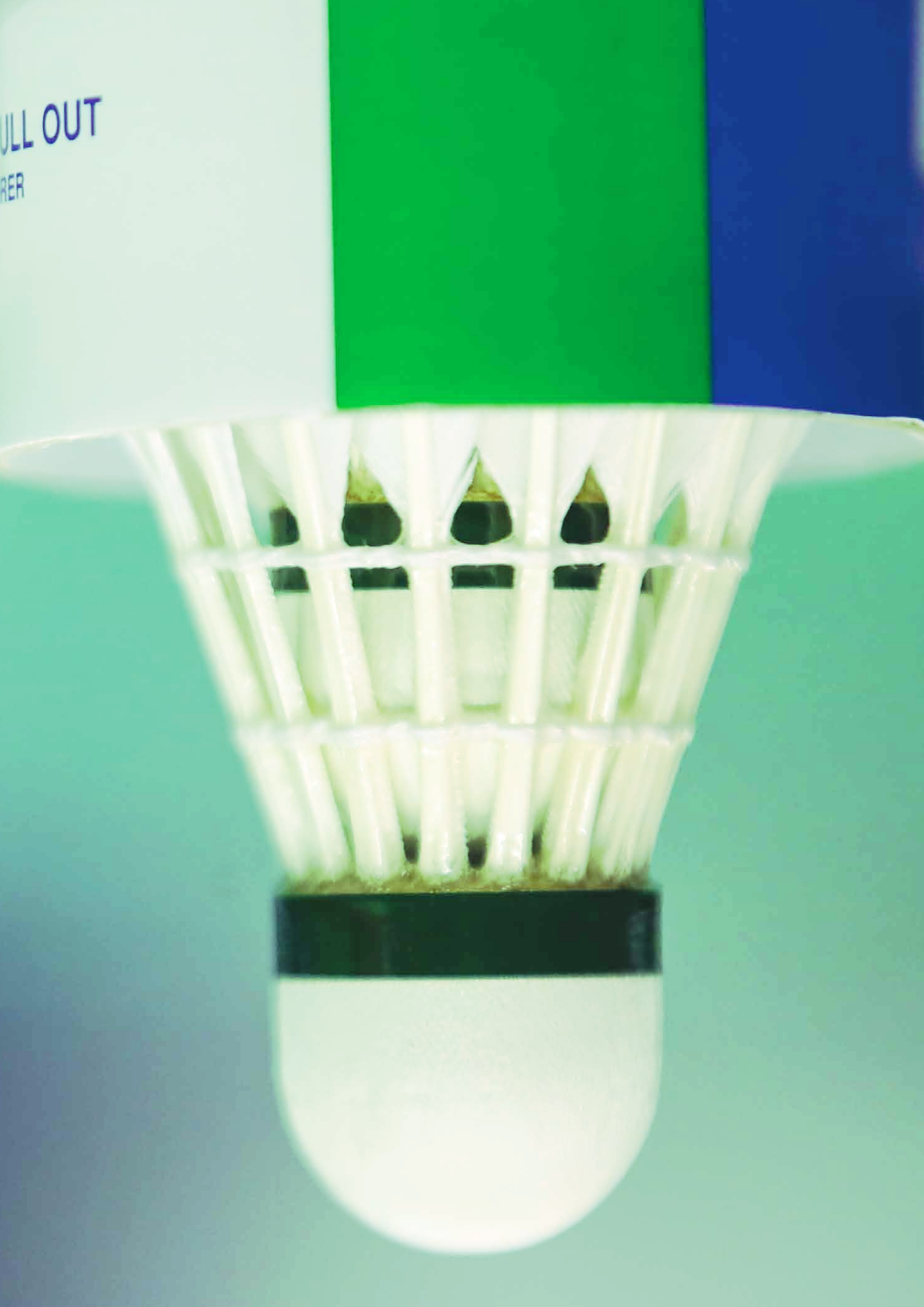
ULL OUT
RER

FFBaD
Fédération Française
de Badminton

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON
9-11 avenue Michelet
93583 Saint-Ouen Cedex
Tél : 01 49 45 07 07
www.ffbad.org

Avec le soutien de

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT